



Aspects financiers

Week-end ou session en vue d'un service

**Responsable CL, Animer un parcours découverte,
Formation Accompagnateurs CL, Formation accompagnateurs
Exercices Spirituels, Servir, Emmaüs**

Les frais des formations / sessions

Les animateurs + le chargé logistique s'il est présent sur place : leurs frais sont payés, mais ils sont invités à participer aux frais de repas et/ou à faire un don en abandonnant tout ou partie de leurs frais.

Participants :

Hébergement	Pris en charge par la Communauté, y compris la veille du début de la formation si besoin (à l'exception des frais de confort : surcote lié à une chambre simple, location de draps...)
Repas	Contribution demandée en se référant aux tarifs pratiqués par le Centre/le traiteur
Transport	Les frais de transport sont remboursés sur la base de : <ul style="list-style-type: none">- Train : privilégier les tarifs réduits- Voiture : remboursement au tarif kilométrique des associations (0,321€/km au 1^{er} juin 2021)
Solidarité	Le participant est invité à payer le coût réel des repas mais avec discernement : si c'est trop lourd, il donne ce qu'il peut et fait appel à la solidarité (au sein de sa communauté locale puis éventuellement de la Communauté régionale). La communauté invite chacun à renoncer au remboursement des frais de transport (cela est considéré alors comme un don fait à la Communauté et est défiscalisable) Ceux qui le peuvent sont invités à contribuer financièrement au delà des montants indiqués (cela est considéré alors comme un don fait à la Communauté et est défiscalisable)

Remarques :

- Les frais généraux (salle, matériel, animation, ...) sont systématiquement pris en charge par la Communauté.
- En ce qui concerne la **solidarité** : elle est à solliciter auprès du **trésorier** de la Communauté régionale (ou de toute personne de confiance pouvant relayer la demande), en **anticipant la demande** dans la mesure du possible.

Le rôle du trésorier qui s'occupe de la formation : C'est le trésorier de la Communauté régionale ou nationale (selon l'organisateur) qui paie l'ensemble des frais engagés et qui récupère les participations. Il enregistre l'ensemble sous le code analytique et le numéro de formation transmis par le secrétariat formation. Il est important est de ne pas mélanger les dépenses sur plusieurs comptes.

Pour les sessions pour lesquelles il est demandé de payer des arrhes, les chèques, libellés à l'ordre de la CVX, sont envoyés à la personne en charge des inscriptions qui les transmet au trésorier concerné.

A la fin de la session, les contributions aux repas (et autres frais le cas échéant) sont collectées par le chargé de la logistique qui les remet au trésorier concerné.

Le rôle du trésorier de la Communauté régionale de l'animateur, du chargé logistique de la formation et du participant : il traite la demande de remboursement de frais du membre